

Bureau national 6 juin 2024 Versement FPN1 2023 : jardineries et graineries

La réunion pour la répartition du FPN1 2023 a eu lieu le 21 mai dernier. Cette date avait été annoncée dans la note quotidienne du 30 avril et au Bureau National du 16 mai.

Le Bureau National est sollicité afin de se positionner sur la CCN 1 760 “des jardineries et graineries” dont le montant est de 2 269 €. Ce financement doit revenir au secteur du commerce.

Pour les années 2021 et 2022, il avait été décidé de répartir ce financement entre la fédération Sud Commerces et Services et Sud Commerces et Services Ile-de-France suite au conflit que chacun-e connaît au travers de la commission des conflits. La fédération Sud Commerces et Services étant suspendue, il vous est proposé soit :

- De faire comme sur les années 2021 et 2022, 50 % pour la fédération Sud Commerces et 50 % Services et Sud Commerces et Services Ile-de-France : 1 134,50 € chacune,
- de verser l'intégralité de la somme à Sud Commerces et Services Ile-de-France qui représente l'essentiel des voix dans cette branche à travers notamment les sociétés Truffaut et Jardiland : 2 269 €.

Il est important que le Bureau National tranche sur l'une de ces propositions. En effet, il s'agit d'un financement de 2023 que nous avons perçu le 30 avril 2024 afin de pouvoir rendre le rapport AGFPN avant le 30 juin 2024.